



60

Blessée au visage par des tirs de plombs

CHAMBLY

HIER, une habitante de Chamblay de 88 ans a été blessée après avoir reçu plusieurs tirs de plombs au niveau du visage. Elle a été transportée à l'hôpital de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) mais ses jours ne sont pas en danger. Selon nos informations, l'auteur des coups de feu n'est autre que son mari âgé de 91 ans.

Les gendarmes sont intervenus à 14 heures après un appel de voisins indiquant avoir entendu plusieurs coups de feu dans un domicile de l'avenue Aristide-Briand. Sur place, secours et militaires retrouvent l'octogénaire blessée au visage par une projection des plombs issus d'un pistolet à grenaille.

Rapidement, le mari de la victime est désigné comme étant à l'origine des tirs. Mais les circonstances de l'incident restent encore à définir. « On ne sait pas s'il a tiré intentionnellement ou non », confie un gendarme.

D'après le voisinage, il a également tiré avec cette arme à l'extérieur de son domicile. Sur place, une équipe cynophile SAMBI (stupéfiants, armes, munitions et billets) est actuellement à la recherche de l'arme en question et des douilles.

« Pour l'instant, il parle peu et ne se rappelle visiblement pas de grand-chose », indique un militaire, qui invoque le vieil âge et l'état de santé fragile du nonagénaire. Sa garde à vue pourrait d'ailleurs être écourtée afin qu'il soit conduit à l'hôpital. **B.D.**

Enfant renversé : le chauffard placé sous contrôle judiciaire

BRÉTIGNY

LE PROCUREUR de Compiègne a ordonné, jeudi, le placement sous contrôle judiciaire de l'homme suspecté d'avoir renversé un enfant de 12 ans, samedi 30 mars à Brétigny, dans le Noyonnais.

Interpellé par les gendarmes mardi et placé en garde à vue, il a reconnu les faits. Agé de 21 ans et

roulant sans permis, le chauffard avait pris la fuite après avoir percuté un jeune garçon qui sortait d'une maison rue Saint-Hubert, le laissant dans un état grave.

Souffrant d'un traumatisme crânien, la victime avait été héliportée à l'hôpital d'Amiens (Somme). Mais son pronostic vital n'était pas engagé. Domicilié à Grandrû, l'enfant devrait quitter l'hôpital en cette fin de la semaine. **CH.F.**

Pigeons voyageurs à vendre

CRÈVECEUR-LE-GRAND

LA SOCIÉTÉ COLOMBOPHILE Le Ramier organise aujourd'hui une vente de pigeons voyageurs. Une trentaine d'oiseaux, âgés de 25 jours, seront proposés à la vente. « Cette dernière permettra d'acheter du matériel pour la société », explique Dominique Auveré, secrétaire de l'association.

En moyenne, les prix devraient être compris entre 30 et 100 €, la valeur de l'animal dépendant principalement du palmarès de son propriétaire. Attention toutefois, il



faut impérativement être licencié auprès de la Fédération colombophile française pour pouvoir acheter et détenir un pigeon voyageur.

■ Aujourd'hui, de 14 heures à 18 heures, 24, rue du Presbytère. Entrée libre.

Le parc Rousseau fermé jusqu'à nouvel ordre

ERMENONVILLE

ALORS QUE la belle saison arrive, le parc Jean-Jacques-Rousseau, à Ermenonville, est « fermé au public jusqu'à nouvel ordre ». Pour le conseil départemental, propriétaire de ce jardin à l'anglaise, il « s'agit d'une décision de l'association qui gère le site depuis plusieurs années ». « Les épisodes venteux du début d'année ont cassé certains

arbres et en ont fragilisé d'autres, précise-t-on au département. Des opérations de mise en sécurité s'avèrent nécessaires. »

Par ailleurs, « l'association a perdu coup sur coup deux de ses salariés, ce qui nécessite une réorganisation ». Des discussions sont en cours avec des porteurs de projet. Le département souhaite en effet changer le mode de gestion du site pour coller davantage aux attentes des habitants de l'Oise.

Une quarantaine de véhicules volés et détruits en forêt ces derniers mois

Cinq personnes ont été interpellées en flagrant délit dans la nuit du 26 au 27 mars. Trois d'entre elles sont en détention provisoire.



Les malfaiteurs démontaient les pièces détachées avant de mettre le feu aux voitures.

CHANTILLY - SENLIS

PAR BENJAMIN DERVEAUX

LES ENQUÊTEURS sont-ils en train de remonter une filière ? Hier, le procureur de la République de Senlis, Jean-Baptiste Bladier, a indiqué que les gendarmes ont, dans la nuit du 26 au 27 mars, « procédé aux interpellations, en flagrant délit, de cinq individus se livrant à des vols d'automobiles et au trafic de pièces détachées ».

Le parquet a ouvert une information judiciaire « qui porte désormais sur une quarantaine de véhicules

volés et détruits », poursuit le procureur. L'affaire remonte au mois d'octobre alors que les enquêteurs de la brigade de recherches de Senlis constatent « un phénomène sériel de vols et de destructions par incendie de véhicules récents ».

ILS INCENDIAIENT LES CARCASSES

Les voitures, généralement dérobées dans l'Oise et les départements voisins, étaient ensuite conduites dans les zones forestières aux abords de Chantilly et Senlis. Sur place, les voleurs démontaient les pièces détachées avant d'incendier

les carcasses. Face à cette problématique, les gendarmes ont mené une opération, en décembre 2018, « permettant l'arrestation d'un individu en pleine opération de démontage ».

Une première interpellation qui a permis l'ouverture d'une information judiciaire pour « vols en bande organisée, recels en bande organisée, destructions par incendie et association de malfaiteurs », et la poursuite des investigations menant vers les cinq autres individus. Trois d'entre elles ont été placées en détention provisoire « à raison de leur implication dans les faits et de leurs antécédents judiciaires ». Les deux autres sont sous contrôle judiciaire.

Face à l'échec, les chefs d'entreprise ont désormais quelqu'un à qui parler

SOCIÉTÉ

PAR PATRICK CAFFIN AVEC JULIETTE DUCLOS

« **DU JOUR AU LENDEMAIN**, tout s'est dégradé, j'étais au RSA, tout seul. J'ai dû vendre ma maison pour rembourser les prêts et je me suis retrouvé interdit bancaire, se remémore Stéphane, 49 ans, dont l'agence immobilière a été placée en liquidation judiciaire en 2015. Quand j'ai monté les marches du tribunal, je me suis effondré. » Ce dirigeant se rapproche alors d'une association, l'Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë (Apeasa), dont l'antenne oisienne vient d'être installée à Beauvais.

« Lors d'une liquidation judiciaire, on se préoccupe souvent du devenir des salariés licenciés, rarement de celui des dirigeants de l'entreprise, regrette Marie-Noëlle Blain, présidente du tribunal de commerce de Beauvais, à l'initiative de cette création. Le chef d'entreprise est consi-

déré comme un *winner*, alors quand il échoue, la chute est terrible à vivre. Elle est souvent synonyme de dépression et de divorce. »



J'ÉTAIS CAPABLE DE FAIRE UNE CONNERIE

STÉPHANE, DIRIGEANT D'UNE AGENCE IMMOBILIÈRE

Ce fut le cas pour Stéphane, séparé de sa conjointe. « Il y a tout un engrenage qui se met en place, explique-t-il. Plus vous avancez, plus vous vous noyez et vous n'arrivez plus à voir la lumière au bout du tunnel. J'étais capable de faire une connerie. »

C'est ainsi qu'une liquidation judiciaire peut dépasser le strict cadre de l'entreprise. « Le recours au suicide dans ces cas-là est une réalité, assure Marie-Noëlle Blain. Au tribunal de commerce, nous sommes à l'écoute et nous avons des outils pour aider à sauver les sociétés mais il manquait la partie psychologique pour les chefs d'entreprise. »

Désormais, le greffier du tribunal, le représentant syndical ou encore le commissaire au compte pourra devenir une « sentinelle », c'est-à-dire qu'ils seront formés pour détecter « les signes de souffrance aiguë ou de crise suicidaire ».

Après une alerte, le chef d'entreprise pourra alors bénéficier de cinq séances avec un psychologue gratuitement. « Aujourd'hui, ma situation professionnelle n'est pas revenue à 100 %, mais grâce à ce suivi, j'ai réussi à prendre du recul et à mettre des mots sur mon mal-être », confie Stéphane, devenu expert immobilier.

L'alerte peut être donnée à n'importe quel moment de la procédure. A peine créée, Apeasa 60 a déjà reçu cinq fiches alertes. A noter que le tribunal de commerce de Compiègne a également adhéré à l'association. En 2018, 80 liquidations judiciaires ont été enregistrées.

■ Renseignements au 03.44.06.74.00.